

Les Dix Commandements

Donnés par Dieu sur le Mont Sinaiï

Aujourd'hui, plusieurs gens croient que les Saints commandements n'ont pas existés avant que Dieu les donne à Moïse sur le Mont Sinaiï. Il croient cela, non qu'ils l'aient lu dans la Bible, mais parce que cela leur fut enseigné par les prédicateurs et les enseignants, qui ont effacé l'efficacité des dix commandements par leurs traditions (Mathieu 15 :6-9). Tels hommes, ou prédicateurs, commencèrent à entrer dans l'Église dans les jours des apôtres (11 Thessaloniens 2 :7 ; Jude 3 :4 ; 111 Jean 9-10). Ces hommes depuis ces jours-là ont tordu la vérité, la Parole de Dieu, à leur propre destruction, et ils en ont conduit des millions dans la mauvaise voie (Voir 11 Pierre 3 :15-17).

La Loi de Dieu, les dix commandements, a toujours existée. Elle est indestructible. C'est tout simplement la nature de Dieu. Tout ce que Dieu fait est planifié d'après les dix commandements. Dieu ne peut pas se détourner des dix commandements, pas plus que l'on puisse vivre sans respirer, parce qu'agir ainsi serait pécher, et Dieu ne peut pas pécher. Le diable est l'auteur du péché, et tous ceux qui prêchent contre la loi de Dieu sont du diable (1 Jean 3 :4-8). « Le péché est la transgression de la loi » (1 Jean 3 :4). Quelle loi ? Jacques nous dit ceci : « Car quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. » (Jacques 2 :10-11).

Ceci nous montre que c'est un péché de transgresser un ou l'autre des dix commandements indestructibles. Vous pouvez trouver cette loi dans son entier dans Exode 20 : 1-17. Si cette loi n'existait pas, il n'y aurait pas non plus de péché, et s'il n'avait pas de péché, il n'y aurait pas de pécheurs, et nous n'aurions pas eu besoin d'un Sauveur. Par conséquent Jésus-Christ serait mort en vain, puisqu'il est venu mourir pour les pécheurs (1 Corinthiens 15 :3 ; Romains 3 :20).

Naturellement, là, où il n'y a point de loi, il n'y a pas non plus de transgression (Romain 3 :20). Parce que c'est par la loi que vient la connaissance du péché ; on nous dit ce qu'est le péché dans (Romains 3 :20).

L'apôtre Paul nous dit qu'il n'aurait pas connu la convoitise si le dixième commandement n'avait dit « Tu ne convoiteras point » (Romains 7 :7). Si Paul pouvait connaître le péché que par la loi, alors il en va de même pour nous, nous connaissons le péché que par la loi.

Maintenant, où il n'y a pas de loi, le péché n'existe pas (Romains 5 :13). Le péché est venu dans le monde par Adam (Romains 5 :12-16,21). Alors, si le péché est venu par Adam, la loi de Dieu existait déjà, autrement Adam n'aurait pas péché. Maintenant, voyons si les dix commandements existaient avant Moïse au Sinai.

Le premier endroit où l'on parle des dix commandements dans la Bible, c'est dans Génèse 2 :2-3 : « Dieu acheva au septième jour son oeuvre, qu'il avait faite ; et il se reposa au septième jour de toute son oeuvre, qu'il avait faite. Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il se reposa de toute son oeuvre qu'il avait créée en la faisant. » Nous voyons que le quatrième commandement est en vigueur depuis le début de la création. Ensuite nous voyons dans Génèse 3 :6 qu'Ève commença à convoiter le fruit de l'arbre que Dieu avait défendu à elle et à son mari de manger. Là encore s'il n'avait eu un commandement qui disait, « Tu ne convoiteras point, » cela aurait été correct pour Ève que de désirer ce fruit de tout son coeur (Romains 7 :7 ; Matthieu 5 :28).

S'il n'y avait pas eu de loi qui disait « Tu ne déroberas point, » cela n'aurait pas été un péché pour Ève que de prendre le fruit et de le manger; ce fruit aurait été autant le sien que celui de Dieu. S'il n'avait eu un commandement qui disait « Honore ton père et ta mère, » il n'y aurait eu aucun mal pour eux que de déshonorer le seul parent qu'ils avaient en lui désobéissant. Oui, c'est certain, Adam et Ève avaient les dix commandements indestructibles.

S'il n'avait eu une loi qui disait : « Tu ne tueras point, » il n'y aurait pas eu de péché pour Caïn lorsqu'il tua son frère Abel. Mais la Bible dit que ce fut un péché pour Caïn de se fâcher contre son frère au point de le tuer (Génèse 4 :3,8 ; 1 Jean 3 :11-15). Il n'y a pas de péché commis contre Dieu ou contre l'homme que les dix commandements ne couvrent pas. Si les dix commandements n'auraient pas existés du temps de Noé, Dieu aurait été injuste de détruire le monde antidiluvien. Et l'apôtre Paul n'aurait pas su ce qu'était la convoitise si le commandement n'avait dit : « Tu ne convoiteras point, » comment les antidiluviens auraient pu savoir que c'était mal de tuer, de voler, de commettre l'adultère, sans une loi qui disait de ne pas commettre ces choses (Romains 7 :7 ; Génèse 6 :1-13 ; 11 Pierre 2 :5) ?

Pierre nous dit que « Noé était un prédicateur de justice. » David nous dit que la justice de Dieu subsiste à jamais et que tous ses commandements sont véritables, affermis pour l'éternité (Psaume 111 : 3, 8 ; version King James). Il n'y a pas d'autre justice que celle qui prend ses origines de la Sainte Loi de Dieu, les dix commandements. Il en est ainsi depuis le commencement et cela durera à jamais. Mes amis, ne vous heurtez pas à la loi de Dieu ; « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements, » comme ils sont écrits (Matthieu 19 :17).

Le père des croyants, Abraham, reçut la promesse qu'à travers sa postérité toutes les nations de la terre seraient bénies « parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a observé mes ordres, mes commandements, mes statuts et mes lois » (Génèse 26 :3,5). Si vous devenez sa postérité à travers Christ, vous devrez obéir à Dieu, exactement comme Abraham a fait. Les dix commandements existaient du temps d'Abraham et ils existent encore aujourd'hui. Christ est devenu l'auteur d'un salut éternel pour ceux qui lui obéissent (Hébreux 5 :9).

Jésus fut le co-créateur du monde. C'est pourquoi il peut s'introduire lui-même comme « le Maître du Sabbat. » Il était donc par le fait même, Maître de tous les commandements. Dieu donna ces dix commandements à Adam et Ève. Eux par la suite les inculquèrent à Caïn et Abel. Caïn savait ce qu'était le péché. (Transgresser les commandements). Dieu rappela à Caïn son péché en lui disant : « Certainement, si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à ta porte. » (Génèse 4 :7)

Les passages bibliques commençant avec Génèse 1 :1 jusqu'à 2 :3, comprennent évidemment le commencement des paroles de Dieu. Une signification profonde de notre étude des Écritures c'est que ces premiers passages se rapportent uniquement à l'origine, la sainteté et l'importance suprême de la semaine de sept jours et son Sabbat du septième jour, aussi bien que l'institution de la famille.

Nous devons remarquer que le septième jour de la semaine de sept jours ordonnée par Dieu, fut le seul jour qui fut béni et sanctifié à la création, et il fut connu sous le nom de « Sabbat de Dieu ». Depuis lors, à travers l'histoire de l'homme, le Sabbat du Seigneur prouva l'existence des dix commandements de Dieu. « Telles sont les paroles que prononça l'Éternel....sans rien ajouter ». (Deutéronome 5 :22). Et cela tient encore aujourd'hui.

Toute la vie de Jésus-Christ fut exaltée par les commandements de son Père. Il exalta Son Père depuis le commencement de la création et Il l'exalte encore aujourd'hui.

Le peuple de Sodome, dans les jours d'Abraham et de Lot, était excessivement pécheur devant l'Éternel (Génèse 13 :13). Ils firent des choses vraiment contraire à la loi (11 Pierre 2 :7,8). Leurs oeuvres n'auraient pas été criminelles s'il n'y avait pas eu de loi. Il n'y auraient pas eu de pécheurs si la loi n'eut dit « Tu ne feras pas ça. » Dieu n'a pas chassé les Amoréens du temps d'Abraham parce qu'ils n'étaient « pas encore arrivés au comble de leurs iniquités ». Ils n'avaient pas encore péché leur jour de grâce (Génèse 15 :16). Qu'étaient leurs péché ? Avaient-ils les dix commandements ? Oui, ils étaient jugés par les dix commandements. Vous pouvez trouver la liste de leurs péchés dans Lévitique 18 :30 ; 19 :26-27 ; 20 :1, 23 ; 1 Rois 21 :26. Vous verrez, en étudiant ces Écritures, que du temps d'Abraham, les nations transgressaient la loi des dix commandements, et que ce fut la raison de leur destruction. La Bible dit qu'ils faisaient tout ce que Dieu défendait aux Israélites, comme l'adoration des idoles, l'adultère, la transgression du Sabbat, etc.

Dieu est un Dieu juste, et il n'aurait pas détruit ces nations si celles-ci n'avaient pas eu su qu'en faisant certaines choses, elles péchaient. Par conséquent la loi a toujours été en vigueur pour toutes les nations.

Joseph fut instruit par son père, par son grand-père, et par son arrière grand-père à garder les commandements (Génèse 18 :19), alors, lorsque l'Égyptienne essaya de commettre l'adultère avec lui, il dit, « Comment ferais-je un aussi grand mal et pécherais-je (transgression de la loi) contre Dieu » (Génèse 39 :9) ? Oui, je défie tout homme qui essaierait de me démontrer par la Bible qu'il y ait eu un temps où les commandements n'existaient pas, ou qu'il y ait eu un temps où Dieu passa un jugement sur un homme ou sur une nation, pour autre chose qu'avoir transgressé les dix commandements, la loi de Dieu.

L'apôtre Paul nous dit qu'à un certain temps les nations connaissaient Dieu, et que la seule manière de connaître Dieu c'est de garder ses commandements (Jean 2 :3-4). « Puisque, ayant connu Dieu,...ils se sont égarés dans leurs pensées, et leur coeur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres. » Alors ils commencèrent à transgresser la loi de Dieu, c'est pourquoi Dieu leur donna un esprit réprouvé (Romains 1 :21-32). Et c'est dans cette condition que nous retrouvons le monde aujourd'hui.

Donc, je vous supplie de sortir du monde et d'accepter le sacrifice de Jésus-Christ pour avoir transgressé la Sainte Loi de Dieu. Laissez-le couvrir vos péchés. Il le fera si vous vous repentez (Actes 2 :38). Il deviendra l'auteur de votre salut si vous lui obéissez (Hébreux 5 :9).

Et l'Esprit et l'Épouse disent : Viens. Et que celui qui entend dise : Viens.
Que celui qui veut, prenne de l'eau de la vie, gratuitement...que la grâce du
Seigneur Jésus soit avec vous.

The Church of God (7th day)
Publishing house
PO Box 328
Salem, West Virginia 26426
Phone: 304-782-1411
Fax: 304-782-2248
Email:(cogsevday@aol.com)